

Villeneuve d'Ascq,  
Le 8 Octobre 2020

A l'attention des familles

Bonjour à toutes et tous,

En cette période de recrudescence de circulation du covid 19, je tenais à vous repréciser la doctrine établie concernant le port du masque à l'IEM Christian Dabbadie, masques qui par ailleurs doivent être mis à disposition par vos soins.

1. Nous recommandons le port d'un masque chirurgical qui doit être changé toutes les quatre heures.
2. A défaut, en cas de réelle intolérance constatée, le port d'un masque tissu homologué sera toléré. L'obligation d'un entretien régulier de ce masque revient à la personne accueillie ou sa famille.
- 3 En cas d'impossibilité du port du masque, confirmée médicalement par une dérogation, le port d'une visière sera prescrit.

Sachant compter sur vous pour respecter le plus strictement possible ces consignes dans l'intérêt de la santé de tous.

Bien cordialement



Philippe DURIETZ  
Directeur